



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Enseignants

Question écrite n° 4760

Texte de la question

M Jean-Yves Autexier appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la situation des enseignants ayant obtenu une mise en disponibilité afin de préparer le concours externe d'agrégation. La mise en oeuvre récente du concours interne d'agrégation a bouleverser leur situation administrative. Certains professeurs se trouvent exclus du concours interne du fait qu'ils se trouvent en disponibilité et non en activité, mais ils se trouvent également exclus du concours externe du fait des nouvelles dispositions. Il lui demande donc s'il envisage d'examiner les situations particulièrement difficiles nées de la période de transition en autorisant, par exemple, les enseignants actuellement en situation de disponibilité à s'inscrire au concours interne d'agrégation.

Texte de la réponse

Reponse. - Il est exact que, conformément aux dispositions de l'article 5-III du décret no 72-580 du 4 juillet 1972 fixant le statut particulier des professeurs agrégés, tel qu'il résulte de l'intervention du décret no 86-489 du 14 mars 1986, les candidats au concours interne de l'agrégation doivent être en position d'activité, de détachement ou de congé parental lors du dépôt de leur candidature et qu'ainsi les personnels en disponibilité sont écartés de ce concours. La réglementation en vigueur ne permet pas d'accorder des dérogations mais une réflexion est actuellement en cours sur l'opportunité de maintenir, pour les sessions à venir, les exigences réglementaires imposées actuellement aux candidats à ces concours.

Données clés

Auteur : [M. Autexier Jean-Yves](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4760

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3072